

N° 62F0026M au catalogue — N° 002

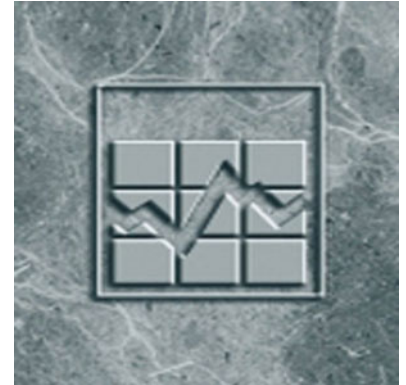
ISSN 1708-8887

ISBN 978-1-100-99115-3

Document de recherche

Série de documents de recherche sur les
dépenses des ménages

Note aux utilisateurs de données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2010



Division de la statistique du revenu
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 613-951-7355



Statistique Canada
Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 62F0026M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note aux utilisateurs de données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2010

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

Avril 2012

N° 62F0026M au catalogue

ISSN 1708-8887

ISBN 978-1-100-99115-3

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Introduction	5
Les changements de méthodologie	5
Le mode de collecte pour les dépenses	5
Le journal et l'intégration des données de l'eda.....	5
La collecte continue	6
La collecte des données sur le revenu et l'impôt.....	6
La période de référence des caractéristiques démographiques et du logement.....	6
La révision du contenu et des concepts.....	7
Les autres changements et considérations méthodologiques.....	7
La période de référence des estimations	8
L'impact sur les produits de l'enquête.....	8

Introduction

Un remaniement important de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) a été effectué en 2010. Un objectif du remaniement était de mieux adapter les méthodes de collecte et les périodes de référence à la capacité du répondant à fournir l'information exacte. Il visait également l'intégration du contenu de l'ancienne Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA) permettant ainsi la diffusion plus fréquente d'estimations relatives à ce type de dépenses. Finalement, le remaniement a permis la répartition de la collecte des données sur l'année entière de sorte à réduire la pression exercée sur les opérations de collecte pendant les mois de janvier à mars. Conséquemment à tous ces changements, l'enquête remaniée est maintenant similaire à celles menées à l'échelle internationale.

Les catégories de dépenses qui se trouvent dans l'EDM remaniée sont semblables à celles des années précédentes. Cependant, les changements apportés aux méthodes de collecte des données, de traitement et d'estimation ont causé une rupture dans les séries de données. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence au moment de comparer les données de l'EDM de 2010 à celles d'années antérieures, à moins d'indication contraire.

Les changements de méthodologie

Plusieurs changements de méthodologie ont été introduits avec le remaniement de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Voici une brève description des principaux changements.¹

Le mode de collecte pour les dépenses

L'enquête sur les dépenses des ménages (EDM) combine désormais deux modes de collecte, à savoir un questionnaire avec périodes de rappel adaptées à la dépense (1, 3 et 12 mois, dernier paiement, quatre semaines) et un journal de dépenses quotidiennes que le ménage remplit pendant une période de deux semaines suivant l'entrevue. L'utilisation d'un journal de dépenses permet une réduction considérable de la durée de l'enquête. Avec le modèle précédent de l'EDM, seul un questionnaire était utilisé pour collecter toutes les dépenses encourues par les ménages au cours d'une année civile.

Le mode de collecte et la longueur de la période de référence associée à chaque item de dépense sont disponibles dans ce tableau.

http://www23.statcan.gc.ca:81/imdb-bmdi/document/3508_D11_T9_V1-fra.pdf

Le journal et l'intégration des données de l'Enquête sur les dépenses alimentaires

Le journal de dépenses permet de collecter les dépenses alimentaires détaillées effectuées dans les magasins et les restaurants, deux composantes importantes de l'Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA). L'EDA a été effectuée la dernière fois en 2001.

1. Pour aider à comprendre l'incidence de la nouvelle méthodologie sur les estimations de dépenses, les données de 2009 ont été collectées non seulement sous le modèle précédent (estimations officielles diffusées le 17 décembre 2010) mais également sous le nouveau modèle.

Certaines modifications ont été apportées à la méthodologie de l'Enquête sur les dépenses de ménages (EDM) en comparaison avec celle qui avait été utilisée pour l'EDA. D'abord, les répondants peuvent maintenant fournir leurs reçus de magasin et de restaurant au lieu de transcrire leurs dépenses dans le journal. De plus, l'EDA utilisait deux journaux de sept jours; l'EDM, un seul de quatorze jours. Ainsi, le suivi en personne effectué par l'intervieweur entre la première et la deuxième semaine du journal à l'EDA a été remplacé à l'EDM par un appel téléphonique quelques jours après le début de la période de collecte des données du journal. Également, les vérifications effectuées par l'intervieweur au moment de la reprise du journal ont été réduites à l'EDM. À la différence de l'EDA, les dépenses pour les aliments achetés à un magasin collectées avec le journal n'ont pas été ajustées pour qu'elles correspondent aux dépenses similaires collectées avec le questionnaire.

La collecte continue

La collecte est maintenant effectuée sur une base continue de janvier à décembre auprès d'un échantillon de ménages réparti sur douze cycles de collecte mensuelle. Avec le modèle précédent de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), la collecte était effectuée de janvier à mars pour toutes les dépenses effectuées pendant l'année civile précédente.

La collecte des données sur le revenu et l'impôt

Les données de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) relatives au revenu et à l'impôt sur le revenu proviennent désormais principalement des fichiers de données administratives T1 (déclarations de revenus des particuliers) de l'Agence du revenu du Canada. Cette approche assure une plus grande exactitude de ces données tout en diminuant le fardeau de réponse.

Les répondants qui autorisent Statistique Canada à consulter leur déclaration de revenu n'ont pas à répondre aux questions sur le revenu, l'impôt sur le revenu et certaines dépenses non-discretionnaires telles que les cotisations de retraite. Toutefois, les personnes qui refusent de donner leur consentement pour l'utilisation des données fiscales répondent aux questions sur le revenu comme avec le modèle précédent de l'EDM.

Les données sur le revenu et l'impôt correspondent à l'année civile précédant l'année de l'enquête. Ce choix découle du fait que ces données sont généralement disponibles seulement neuf à douze mois après la fin de l'année civile. Avec le modèle précédent de l'EDM, les données sur le revenu, l'impôt sur le revenu et les dépenses étaient collectées pour la même année civile.

La période de référence des caractéristiques démographiques et du logement

Les données relatives aux caractéristiques démographiques, aux caractéristiques du logement et à l'équipement du ménage sont collectées en fonction de la situation du ménage au moment de l'entrevue. Il s'agit de la même approche que celle du modèle précédent de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). Toutefois, en raison de la collecte continue, les données correspondent maintenant à une moyenne sur une période de douze mois couvrant l'année civile alors que sous le modèle précédent, les données correspondaient à une moyenne sur les trois premiers mois de l'année.

La révision du contenu et des concepts

Pour réduire le fardeau de réponse, certaines données collectées précédemment à l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) ou à l'Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA) sont exclues. Des questions de l'EDM sur l'équipement ménager sont supprimées. Les données sur les caractéristiques des équipements de chauffage, le nombre de pièce dans la maison et la présence d'appareils ménagers tels que le lave-vaisselle ou le micro-onde ne sont plus disponibles. Plusieurs variables ayant trait à l'actif et au passif du ménage sont également exclues.

De façon similaire, le contenu de l'EDA a été revu et l'information sur le poids ou le volume de s aliments achetés n'est plus demandé.

Il y a également des modifications à certaines catégories de dépenses des tableaux de données. Les principales sont énumérées ci-dessous :

- Les frais de stationnement du logement loué par l'occupant sont inclus avec « Loyer ». Ces dépenses étaient précédemment incluses avec « Stationnement et location de garage » sous « Transport ».
- Les dépenses pour « Pension de jour et les repas du midi des enfants versée à des ménages privés » sont maintenant incluses avec « Frais de garde d'enfants ». Elles étaient précédemment incluses avec « Alimentation ».
- Les dépenses pour « Paiement hypothécaire annualisé » (Maison de villégiature et autres résidences secondaires appartenant au ménage) et pour « Autres propriétés appartenant au ménage » sont incluses avec « Autres logements ». Ces dépenses étaient précédemment incluses avec « Dépenses diverses ».
- Les dépenses pour « Jeux de hasard » ne sont plus nettes des gains.
- La catégorie « Impôts sur le revenu » remplace la catégorie « Impôts personnels ». « Impôts sur le revenu » correspond à la somme des impôts fédéral et provincial une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables et l'abattement du Québec remboursable. Elle n'inclut pas d'autres impôts personnels (par ex., impôts sur les dons, taxe scolaire de Terre-Neuve et du Labrador, etc.).

Les autres changements et considérations méthodologiques

Le nouveau modèle de collecte a exigé une méthodologie de traitement des données et d'estimation plus complexe.

L'utilisation d'un journal collectant toutes les dépenses (et non uniquement les dépenses alimentaires comme dans le passé) a exigé le développement d'un système de codage, de vérification et d'imputation beaucoup plus complexe. L'utilisation des reçus de magasin et de restaurant accroît également la complexité des méthodes de traitement.

Les méthodes de pondération et d'estimation ont dû être adaptées à la nouvelle méthodologie, principalement aux deux modes de collecte (entrevue et journal) et au fait qu'une partie des répondants à l'entrevue ne complètent pas le journal ou fournissent des données non utilisables. Ainsi pour être en mesure d'utiliser les données des ménages qui ont répondu seulement à l'entrevue, des poids différents sont calculés pour les ménages répondants au questionnaire de l'entrevue et pour les répondants au journal.

La collecte de données à partir de périodes de référence de longueurs variées a nécessité l'utilisation d'un facteur permettant de standardiser ces périodes pour pouvoir agréger les diverses dépenses ou pour les comparer. L'approche retenue vise à annualiser les dépenses.

De même, des ajustements additionnels ont été effectués lors de l'estimation des données du journal pour tenir compte des jours non répondus par les répondants.

Finalement, en raison des périodes de référence de diverses longueurs, de la diminution importante des informations collectées au sujet de l'actif et du passif des ménages, et du fait que les données sur le revenu et l'impôt correspondent à l'année civile précédant l'année de l'enquête, il n'est plus possible de comparer les revenus totaux aux dépenses et changements au niveau de l'actif et du passif pour une année civile.

Pour de plus amples informations sur la méthodologie détaillée de l'enquête remaniée, on peut se référer au Guide de l'utilisateur de l'Enquête sur les dépenses des ménages 2010.

La période de référence des estimations

Les estimations de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) sont produites en combinant douze cycles mensuels de données et en les annualisant pour ramener toutes les dépenses collectées sur diverses périodes de référence à une période standard. Les estimations produites en combinant douze cycles de collecte ne représentent donc pas une année civile comme c'était le cas sous le modèle précédent où tous les ménages rapportaient leurs dépenses pour l'année civile précédant la collecte. La période totale couverte par les estimations de dépenses sous le nouveau modèle est fonction de la longueur de la période de référence et des mois de collecte considérés (voir section 2.7 du Guide de l'utilisateur de l'EDM 2010).

De même, le fait de réduire la période de référence des dépenses a un impact sur la variabilité (c.-à-d. le coefficient de variation) des estimations de certaines dépenses. Cet impact dépend entre autres de la longueur de la période de référence utilisée lors de la collecte et de la fréquence des dépenses des ménages pour un item de dépense donné.

L'impact sur les produits de l'enquête

Les estimations des dépenses des ménages sont disponibles aux échelons national et provincial ainsi que par mode d'occupation du logement, âge de la personne de référence, taille de la région de résidence, type de ménage et quintile de revenu du ménage. Des estimations détaillées sur les dépenses alimentaires similaires à celles de l'Enquête sur les dépenses alimentaires (EDA) sont également disponibles. De nouveaux tableaux CANSIM ont été créés (203-0021 à 203-0029). Certains changements ont également été apportés aux tableaux standards (62F0031X à 62F0035X, 62F0041X, 62-203-X, 62-204-X).

En raison du nouveau modèle de l'enquête, certaines statistiques produites avec le modèle précédent de collecte ne peuvent plus l'être. En effet, les différentes périodes de référence et la combinaison de données provenant de l'entre vue et du journal font en sorte qu'il n'est plus possible de produire les statistiques suivantes : les pourcentages de ménages déclarant une dépense, les moyennes par ménage déclarant une dépense et les médianes.

Des estimations des dépenses des ménages pour certaines régions métropolitaines peuvent être produites dans certains cas moyennant le recouvrement des coûts afférents.